

**Altifort :
la Région Bourgogne-Franche-Comté demande à l'Etat
l'organisation d'une réunion en urgence**

L'entreprise Vallourec Drilling Product de Cosne-Cours-sur-Loire a été rachetée en 2018 par Altifort qui s'était alors engagée à maintenir l'emploi des salariés et à développer l'activité du site.

Force est de constater que depuis ce rachat, les promesses n'ont pas été tenues. Le site n'est plus en capacité de fonctionner faute de nouvelles commandes.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a honoré ses engagements afin de garantir tout ou partie de la rémunération des salariés en mobilisant son dispositif « former plutôt que chômer » en lien avec les acteurs de la branche de la métallurgie. Les actions développées répondaient à plusieurs objectifs conformément au besoin annoncé de diversification de l'entreprise.

Aujourd'hui en l'absence de perspectives notables, il faut agir vite dans l'intérêt des salariés et du territoire.

Une table ronde avec les représentants de l'Etat, les collectivités locales, les dirigeants de l'entreprise et les représentants syndicaux doit se tenir dans les plus brefs délais, afin d'obtenir les garanties nécessaires pour assurer le reclassement des 120 salariés, ou, le cas échéant, un plan social à la hauteur de l'enjeu.

Le bassin d'emploi de Cosne-Cours-sur-Loire connaît un coup dur. Les acteurs locaux doivent se saisir de l'opportunité d'avoir été intégrés dans le dispositif territoire d'industrie pour proposer des actions fortes et rebâtir une nouvelle dynamique économique.

Dans ce contexte d'inquiétudes, la Région tient à affirmer toute sa solidarité et son soutien aux salariés et leurs familles.

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a interpellé en ce sens par courrier le ministre de l'Economie et des Finances.